

<b>SEANCE DU 26 JANVIER 2010</b>
----------------------------------

Date de convocation : 21/01/2010

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15

L'an deux mille dix, le vingt six janvier, à 20H30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Lionel VAN AERTRYCK, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs VAN AERTRYCK, BOIVENT, LUCAS, LEMASSON, MOIRÉ, DEVIGNE, HUET, PAUMELLE, LINAY, HONORÉ, VIDELOT, PABOEUF, LEDREUX, DEGUILLARD, MESLET.

Secrétaire : Christine LINAY

**N° 2010-01: RENOVATION SALLE POLYVALENTE : AVENANTS DE MARCHES**

Dans le cadre de la délégation pour les marchés, Mr le Maire communique les devis supplémentaires faisant l'objet d'avenants aux marchés de travaux de rénovation de la salle polyvalente :

➤ Electricité :

Le devis supplémentaire d'un montant de 1 613.84€ HT comprend l'installation, à la demande de l'Apave, de deux blocs de secours supplémentaires près de l'escalier en façade Sud, et l'installation de hublots extérieurs avec détecteurs de mouvements en complément du devis de base.

➤ Parement coupe-feu 1/2H pour protection de la laine de bois :

Suite à la demande de l'Apave, un écran coupe-feu 1/2H doit être réalisé devant la laine de bois aux combles entiers rampants de l'étage en remplacement des dalles non coupe-feu prévues sur le devis de base. Le devis s'élève à 2 313.38€ HT.

➤ Contre chevronnage sur rampants

Une contrainte technique pour le maintien de la laine de bois consiste à réaliser un contre-chevonnage complémentaire jusqu'au faîtage. Le devis s'élève à 538.20€ HT.

En conséquence, les marchés sont portés :

Travaux	entreprise	marché initial	avenant n°1	devis supplémentaires	marché porté à
électricité	BLOT	17 457,88	1 846,30	1 613,84	20 918,02
faux-plafonds	LEGAVE	14 340,70		2 313,38	16 654,08
charpente bois	DARRAS	24 704,10	538,20		25 242,30

**N° 2010-02 EXTENSION DE L'ECOLE PUBLIQUE :**

**COMPLEMENTS DE MISSIONS DIVERSES**

Suite à la modification du phasage des travaux d'extension de l'école publique, il est proposé des compléments de rémunérations pour les missions suivantes :

mission	société	rémunération initiale H.T.	avenant n°1	forfait de rémunération porté à
Etude d'optimisation énergétique étude thermique	Cap solaire	8 795,00	2095	10 890,00
S.P.S.	Ouest Coordination	3 960,00	1 920,00	5 880,00
O.P.C.	ABS Chantiers	8 700,00	5 185,00	13 885,00
Contrôle technique	Qualiconsult	8 305,00	1 776,00	10 081,00

L'avenant de l'étude thermique est accepté dans le cadre de la délégation de marchés.

En ce qui concerne les autres missions, le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge Mr le Maire de négocier les avenants.

**N° 2010-03 CONTRAT DE MAINTENANCE DES PHOTOCOPIEURS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler pour une durée d'un an les contrats de maintenance des photocopieurs et autorise Mr le Maire à signer le document s'y rapportant

- mairie : D35 : 0.0102 € HT

- école publique : D 20 : 0.0112 € HT

**N° 2010-04 DEVIS LEVE TOPOGRAPHIQUE**

Afin de poursuivre la réflexion sur l'aménagement du bourg, il est nécessaire de réaliser des levés topographiques rue de la Colombière, place de l'église et carrefour du cimetière.

Après consultation de géomètres, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient de devis de la société Eguimos d'un montant de 1 337.07 € TTC.

**N° 2010-05: DEVIS SIGNALISATION**

Mickaël DEVIGNE, délégué à la voirie, donne un compte-rendu des relevés de fréquentation et de vitesse des véhicules sur la voie communale n°5 « des Quatre Chemins ».

La commission a fait le point de la signalisation pouvant être mise en place sur cette voie en vue de sécuriser la traversée du hameau de la Bouftière.

Des panneaux sont également à poser sur la route de La Bruyère et les voies de contournement du bourg ainsi que le changement du miroir à la gare.

Après consultation de fournisseurs, le conseil municipal, à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise STOP d'un montant de 11 962.99 € TTC comprenant la fourniture et la pose de ces panneaux de signalisation.

**N° 2010-06 DON AU PEULE D'HAÏTI**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer un don de 500 € à la Fondation de France, pour venir en aide à la population d'Haïti sinistrée par le tremblement de terre du 12 janvier 2010.

**N° 2010-07 RENOUELEMENT DE L'ADHESION A CLE**

La convention avec CLÉ (Agence Locale de l'Energie du Pays de Rennes) est renouvelée par la Commune. Le montant de l'adhésion de 1 421€ est prise en charge à 50% par la communauté de communes du Val d'Ille.

6 jours sont mis à disposition de la Commune pour les missions de base (suivi et évolutions des consommations d'eau et d'énergie, informations, sensibilisation, tournée de régulation, propositions d'améliorations) et les autres missions (accompagnement d'un projet).

**N° 2010-08 TRANSPORT PISCINE DE COMBOURG**

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge le financement du transport à la piscine de Combourg, pour 10 séances de piscine organisées par l'Amicale Laïque du 30 mars au 15 juin 2010, et retient le devis des transports BELLIER à Combourg d'un montant de 89.22€ TTC par séance.

**N° 2010-09 ACQUISITION DE LA PARCELLE C N° 305**

Par délibération du 20 octobre 2009, le Conseil Municipal a décidé de préempter sur la vente de la parcelle cadastrée section C n° 305, d'une superficie de 6 300 m2 appartenant à la SARL Les Horizons de l'Ille à Corps Nuds.

Par courrier du 13/11/2009, Mr Vincent HAVARD, gérant de la SARL Les Horizons de l'Ille, a accepté la décision de préemption.

En conséquence, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique de vente, à intervenir en l'étude de Maître BIENVENÛE à Romillé.